

COMMUNE DE SAINT ALPINIEN

Réunion du conseil municipal du 05 août 2014

DATE DE CONVOCATION: 01 août 2014

Présents: MME CHABANT E – MM RICHIN – VERONNET – ALLOCHON – MME CHABANT A – MM.PERREAUT – RONDIER – MME THEVENOUX.

Excusés ayant donné procuration : MME LHUISSIER – M. NUELLAS.

Excusée: MME BILLEGA.

Secrétaire: M. RONDIER Sébastien.

La séance débute à 20 heures sous la Présidence de Madame CHABANT Évelyne.

M. Sébastien RONDIER donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

ORDRE DU JOUR:

Approbation du compte rendu de la séance du 20 juin 2014

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 20 juin 2014.

Demande de subvention exceptionnelle auprès de Madame le Sénateur pour les travaux de restauration de l'église

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de prendre une nouvelle délibération concernant la 2ème partie des travaux de restauration de l'église; celle-ci ne doit pas faire apparaître la partie des travaux de la toiture en tuiles plates qui était commencée lors du dépôt du dossier de demande de subvention exceptionnelle le 16 mai 2014.

Questions diverses:

Bernard ALLOCHON et Joël RICHIN font le compte rendu d'une réunion exceptionnelle qui s'est tenue dernièrement à Bellegarde en Marche, en présence entre autres du Syndicat de la Rozeille et de la Lyonnaise des Eaux. D'après les dernières analyses effectuées par l'Agence Régionale de Santé, suite à

l'épandage de désherbant dans le camp militaire de la Courtine, à proximité de zones de captage, les résultats communiqués indiquent qu'il n'y a aucune pollution, que l'eau est potable à la consommation et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Une discussion s'est tenue entre les élus, concernant les locaux dans lesquels vont être effectuées les activités péri scolaires. Compte tenu du nombre d'élèves à Saint-Alpinien et afin de respecter les normes d'encadrement, il y aura trois groupes d'enfants dans trois endroits différents, et ces locaux devront être prêts pour les accueillir et à proximité de l'école dès la rentrée prochaine.

Une réflexion est en cours; pour l'heure, la question reste en suspens.

Les conseillers n'ayant plus de questions, la séance est levée à 21 heures 15.